



## Fondation de libre passage de PFS

Des conditions préférentielles  
exclusives pour votre plus-value

# Des conditions préférentielles exclusives pour votre plus-value



## Flexibilité maximale

Avec l'épargne en titres ouverte, vous sélectionnez un ou plusieurs fonds de prévoyance.



## Conditions avantageuses

Passez à tout moment de manière flexible au compte de libre passage. Les assurés qui disposent de produits de placement d'un montant d'au moins CHF 5'000.- par compte dans le fonds de libre passage continuent de bénéficier d'une gestion de fonds sans frais.



## Une sélection de fonds de prévoyance de premier ordre

Profitez de notre sélection de 3 fonds de prévoyance de premier ordre et trouvez la combinaison parfaite adaptée à votre situation individuelle. Avec l'épargne en titres, vous sélectionnez un ou plusieurs fonds de prévoyance.



## Pas de courtages ni de rétrocessions

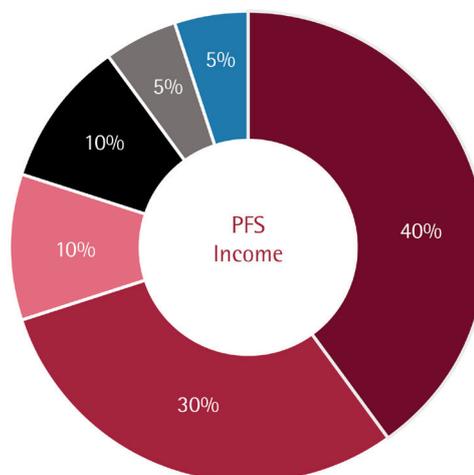
Vous pouvez acquérir, échanger ou revendre vos parts de fonds à tout moment sans taxes ni courtages. PFS renonce à toutes les rétrocessions en faveur de ses clients.

# Sélection de fonds

	Conservateur
<b>Fonds de prévoyance</b>	<b>PFS Income</b>
Horizon de placement minimum	5 ans
Quote-part stratégique d'actions en %	15
Rendement visé (annuel sur les 5 prochaines années)	1.0%
Style de placement	indexé
Lancement	31.05.2002
Actifs immobilisés en mio. CHF	11
Montant minimum	1 part / ~ CHF 1600
<b>Conditions en %</b>	
Liquidité: souscriptions/rachats	hebdomadaires
Commissions d'émission/de rachat	aucune
Droits de garde	aucune
TER indicatif	0.52
Frais administratifs	0.35

## Stratégie de placement

- █ Obligations CHF
- █ Non-CHF Obligations Monde (CHF couvert)
- █ Non-CHF Obligations Entreprises (CHF couvert)
- █ Actions suisses
- █ Actions monde
- █ Immobilier suisse



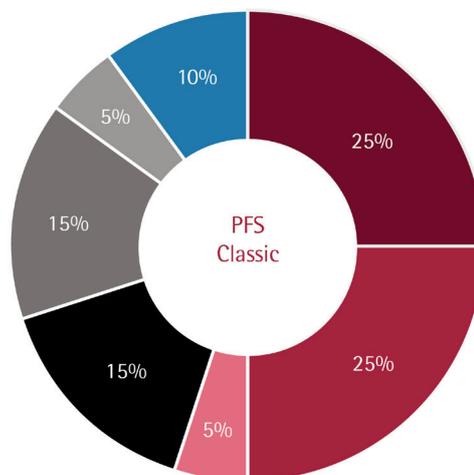
Nous vous recommandons de conserver une liquidité d'au moins 10% sur votre compte de libre passage et un horizon de placement à moyen ou long terme d'au moins cinq ans pour les investissements dans les fonds. Choisissez le fonds dans lequel vous souhaitez investir. Vous pouvez aussi si vous le souhaitez investir dans les trois fonds. Tous les fonds de prévoyance sont conformes à la LPP et satisfont aux exigences légales strictes de l'OPP2.

# Sélection de fonds

	Equilibré
<b>Fonds de prévoyance</b>	<b>PFS Classic</b>
Horizon de placement minimum	6 ans
Quote-part stratégique d'actions en %	35
Rendement visé (annuel sur les 5 prochaines années)	2.8%
Style de placement	indexé
Lancement	28.06.2002
Actifs immobilisés en mio. CHF	22
Montant minimum	1 part / ~ CHF 1800
<b>Conditions en %</b>	
Liquidité: souscriptions/rachats	hebdomadaires
Commissions d'émission/de rachat	aucune
Droits de garde	aucune
TER indicatif	0.46
Frais administratifs	0.35

## Stratégie de placement

- █ Obligations CHF
- █ Non-CHF Obligations Monde (CHF couvert)
- █ Non-CHF Obligations Entreprises (CHF couvert)
- █ Actions suisses
- █ Actions monde
- █ Actions des marchés émergents
- █ Immobilier suisse



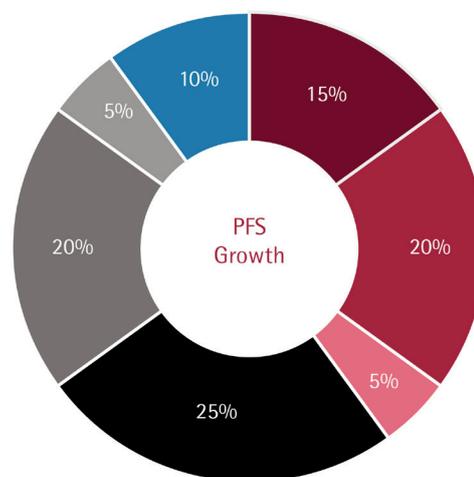
Nous vous recommandons de conserver une liquidité d'au moins 10% sur votre compte de libre passage et un horizon de placement à moyen ou long terme d'au moins cinq ans pour les investissements dans les fonds. Choisissez le fonds dans lequel vous souhaitez investir. Vous pouvez aussi si vous le souhaitez investir dans les trois fonds. Tous les fonds de prévoyance sont conformes à la LPP et satisfont aux exigences légales strictes de l'OPP2.

# Fonds Auswahl

	Dynamique
<b>Fonds de prévoyance</b>	<b>PFS Growth</b>
Horizon de placement minimum	7 ans
Quote-part stratégique d'actions en %	50
Rendement visé (annuel sur les 5 prochaines années)	4.0%
Style de placement	indexé
Lancement	31.05.2002
Actifs immobilisés en mio. CHF	31
Montant minimum	1 part / ~ CHF 2000
<b>Conditions en %</b>	
Liquidité: souscriptions/rachats	hebdomadaires
Commissions d'émission/de rachat	aucune
Droits de garde	aucune
TER indicatif	0.43
Frais administratifs	0.35

## Stratégie de placement

- █ Obligations CHF
- █ Non-CHF Obligations Monde (CHF couvert)
- █ Non-CHF Obligations Entreprises (CHF couvert)
- █ Actions suisses
- █ Actions monde
- █ Actions des marchés émergents
- █ Immobilier suisse



Nous vous recommandons de conserver une liquidité d'au moins 10% sur votre compte de libre passage et un horizon de placement à moyen ou long terme d'au moins cinq ans pour les investissements dans les fonds. Choisissez le fonds dans lequel vous souhaitez investir. Vous pouvez aussi si vous le souhaitez investir dans les trois fonds. Tous les fonds de prévoyance sont conformes à la LPP et satisfont aux exigences légales strictes de l'OPP2.

# Un meilleur rendement grâce aux titres



## Un potentiel de rendement plus élevé

Augmentez le rendement de votre prévoyance en investissant dans des fonds de prévoyance au prix avantageux. Vous participez ainsi à l'évolution de la bourse et profitez de perspectives de rendement plus élevées qu'avec une épargne en compte traditionnelle.



## Placements, revenus et gains en capital exonérés d'impôts

Avec l'épargne en titres, vous bénéficiez des mêmes avantages qu'avec votre compte de prévoyance 3a. Le placement, les revenus et les gains en capital sont exonérés d'impôts. Ce n'est qu'au moment du versement que vous êtes imposés à un taux réduit ou au tarif de l'impôt à la source particulièrement avantageux du canton de Schwyz.



## Participation à l'évolution de la bourse

Avec l'épargne en titres, vous participez à l'évolution des marchés financiers. En investissant dans différentes catégories de placement, vous pouvez différencier largement votre risque d'investissement et donc le réduire. Nos fonds satisfont aux exigences réglementaires strictes de l'OPP2 visant à réduire le risque d'investissement.



## Cours moyens avantageux à long terme

En achetant régulièrement des parts de fonds, vous profitez de l'effet des coûts moyens: le nombre de parts achetées pour vous diminue lorsque les cours boursiers sont élevés et augmente quand ils baissent.

Fondation de libre passage de  
PFS Pension Fund Services AG  
Case postale  
4002 Bâle  
T +41 61 289 00 00  
[www.pfs-fz.ch](http://www.pfs-fz.ch)